



Procédure d'abandon de famille et non paiement de pension

Par **valou**, le **29/03/2012** à **19:47**

Bonjour,
Je souhaiterais avoir recours à une procédure d'abandon de famille car depuis dix ans mon père n'a jamais payé de pensions alimentaires et n'a pas exercé son droit de visite.
Mais aucune plainte n'a été déposée donc mis à part l'absence de cette somme sur les relevés bancaire rien ne peut le prouver.
De plus, ma soeur et moi sommes maintenant majeures donc existe-il un recours pour ne plus avoir de liens ni d'obligations envers celui-ci ?